







Moi majoritaire....

J'imposerais mes conditions de travail

Dans son dernier tract, le syndicat majoritaire prétend être à l'initiative des modifications de conditions de travail des conducteurs. Pour argumenter ses dires, il arrose littéralement son tract de chiffres.

Tout d'abord, le 19 juillet 2016, les élus CGT au CHSCT ont voté « contre » les roulements de la rentrée septembre car d'importantes modifications étaient apportées par la Direction sur les roulements, comme la fin de l'alternance matin/soir, la fin petit à petit de l'encadrement des weekends de repos par un vendredi matin et le lundi après-midi de travail. Voir PV du 19 juillet 2016 du CHSCT. Nous votions « contre » car comme vous avez pu le lire sur notre tract du 30 septembre 2016, nous avions demandé à la Direction de consulter le personnel avant d'imposer son roulement.

Encore une fois nous avions raison car après 1 mois de mise en place de ces roulements, un peu plus de 50% des agents sont mécontents. Aujourd'hui nous maintenons notre position, si les nouveaux roulements arrangent certains conducteurs, d'autres se retrouvent largement lésés. A la CGT, nous sommes persuadés que tout le monde pourrait avoir le roulement de son choix, manque seulement la volonté de la Direction d'effectuer une consultation auprès des agents.

Le syndicat majoritaire parle aussi de semaines de 43, 44 voire 45 heures de travail en 1 semaine. Il oublie de préciser que cela était très très rare mais surtout que cela était au choix de l'agent, que la position VT est un repos graphiqué qui peut être travaillé si l'agent le désire. A aucun moment, la CGT n'a jamais imposé une façon de travailler aux agents contrairement à ce qui a été fait pour la rentrée 2016 par le syndicat majoritaire en plein accord avec une Direction aux anges.



Depuis le début de l'année, nous sommes alertés par les agents auxiliaires sur les compteurs temps. Aujourd'hui, à 40 jours de la remise à zéro des compteurs, (les heures seront payées ou versées sur le C.E.T. le 30 novembre 2016), **pratiquement TOUS les compteurs auxiliaires sont négatifs**. Une première à TaM. Néanmoins, pas d'inquiétude, l'accord du 11 juin 1997, signé par la CGT et l'UGICT CGT, garanti à l'agent en négatif, la remise à zéro de son compteur.



Dès le 12 décembre 2014, nous alertions tous les auxiliaires sur le danger des nouvelles grilles de roulement, à 5 jours de travail, qui allaient leur être imposées. Décidément la Direction et le syndicat majoritaire aiment imposer leurs conditions de travail. Vous trouverez au dos de ce tract, un extrait du tract du 12 décembre 2014.

Encore une fois, les 5 jours de travail maximum c'est peut être bien pour certains mais pas pour tous. Nous demandons la aussi, une consultation des auxiliaires sur les grilles. Pour conclure, depuis une paire d'années, le syndicat majoritaire se préoccupe des auxiliaires, des conducteurs et de leurs conditions de

travail. Nous nous en félicitons. Aujourd'hui, la Direction est attaquée sur 2 fronts, la CGT n'est plus la seule à défendre les auxiliaires comme cela l'a été pendant près de 20 ans.

Nous tenons à disposition de tous les agents, nos anciens tracts (de 2000 à aujourd'hui) qui confirmeront que la CGT a toujours œuvré pour des conditions de travail décentes et apporté des solutions. Le projet de groupes spécifiques ne date pas d'hier mais depuis plus de 10 ans.

Alors oui, la CGT peut s'attribuer les mérites de l'évolution des conditions de travail.

Oui, le syndicat aujourd'hui majoritaire travaille aujourd'hui sur les conditions de travail mais nous leur demandons plus de démocratie et de ne plus imposer leur condition de travail.



Tract du 12 décembre 2014

A partir de maintenant, nous exigeons :

Dans un premier temps :

- De sortir rapidement toutes les nuits du Roulement général pour les donner à des volontaires.
- La création d'un groupe sans services 2 VaC,
- La création d'un groupe auxiliaire spécifique « nuit ».

Ceci, pour redonner un peu de souffle aux CR et lutter contre la fatigue des agents et l'absentéisme.

Immédiatement après, il faudra repenser le système des « Nuits »qui, de notre avis, doit inclure aussi les matins tôt entre 4h et 6h.

C'est-à-dire, soit créer un groupe de CR volontaires qui feraient les « matins tôt » soit organiser les nuits de 22h à 6h de façon à inclure dedans les 1^{er} horaires du matin.

Ce qui aurait pour incidence de calquer les services « Tram » restant sur les services « Bus ».

Auxiliaires

Sans polémiquer, **FO/UNSA** (avec l'accord enthousiaste de la Direction) vient d'imposer à tous les « Auxiliaires » une nouvelle façon de travailler.

Ceux-ci auront un planning avec 5 jours de travail hebdomadaire.

Un rapide calcul nous permet d'ors et déjà d'affirmer que cette population de CR, dont le seul « **avantage** » était de pouvoir cumuler des heures pour les poser à sa discrétion, vont se voir graphiquer une bonne partie de ses repos.

Ceci lui fera perdre à un CR environ 70 heures (12 jours) de repos à sa disposition.

Si, comme l'affirme **FO/UNSA**, ceci est le choix de « <u>tous</u> » les Auxiliaires, la CGT suivra cette majorité.

Par contre, si ce n'était pas le cas, faites nous le savoir car nous avons d'autres propositions et notamment :

- La création d'un « compteur temps Samedi ».

Celui-ci, serait alimenté par une compensation horaire suivant le nombre de Samedi travaillé dans l'année et ces repos, resteraient à la disposition de l'agent et non de la Direction.



